

Comptes annuels 2024

SAS

SOLECOINSERT

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Siège Social : SAS SOLECOINSERT – 10 rue Galvani -91300 Massy

SOMMAIRE

Partie 1. Bilan & compte de résultat

A. Bilan	4
B. Compte de résultat	5

Partie 2. Annexe des comptes annuels

A. Généralités

1. Faits caractéristiques de l'exercice	7
2. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, remettant en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif	7
3. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif	7
4. Principes, règles et méthodes comptables	7

B. Notes du bilan

1. Immobilisations	8
2. Amortissements	8
3. Etat des échéances des créances et des dettes	9
4. Disponibilités et valeur mobilières de placement	10
5. Stocks de marchandises	10
6. Tableau de variation des fonds	11

C. Notes sur le compte de résultat

1. Produits d'exploitation	12
2. Charges d'exploitation	12
3. Résultat financier	13
4. Résultat exceptionnel	13
5. Impôt sur les sociétés	13

Partie 1

Bilan & Compte de résultat

Bilan de la SAS SOLECOINSERT au 31/12/2024 (en euros)

ACTIFS	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23	PASSIFS	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
Autres immobilisations corp.	53 960	50 961	2 999	8 233	Capital social ou individuel	57 000	57 000
					Réserve légale	383	276
					Réserves statutaires ou contractuelle	1 530	1 105
					Report à nouveau	7 688	6 093
					Résultat de l'exercice	-	1 449
ACTIF IMMOBILISE	53 960	50 961	2 999	8 233	CAPITAUX PROPRES	65 152	66 601
Avances & acompt.vers./cdes	-	-	-	-	Emprunts et dettes financières	-	323
Clients et comptes rattachés	17 978	233	17 745	34 664	Dettes fournisseurs et comptes ratta	39 223	36 016
Autres créances	1 949	-	1 949	769	Dettes fiscales et sociales	19 026	31 648
Disponibilités	100 178	-	100 178	90 868	Autres dettes	-	437
Charges constatées d'avance	531	-	531	490			
ACTIF CIRCULANT	120 636	233	120 403	126 791	DETTES	58 249	68 423
TOTAL ACTIF	174 596	51 195	123 402	135 024	TOTAL PASSIF	123 402	135 024

Compte de résultat de la SAS SOLECOINSERT au 31/12/2024 (en euros)

	01/01/2024 - 31/12/2024	01/01/2023 - 31/12/2023
Vente de marchandises	148 077	175 498
Vente de marchandises UE		
Vente de jouets		
Autres produits de gestion courante	1	0
Total produits d'exploitation (I)	148 078	175 498
Avances et acomptes		
Autres achats et charges externes	42 608	62 065
Impôts, taxes et versements assimilés	793	655
Charges de personnel	100 850	99 477
Autres charges de gestion courante	3	8
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 235	10 792
Total charges d'exploitation (II)	149 488	172 997
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 1 410	2 501
Produits des VMP		
Autres produits financiers		
Total des produits financiers (III)	-	-
Charges d'intérêts		
Autres charges financières		
Total des charges financières (IV)	-	-
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-	-
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits exceptionnels		
Total des produits exceptionnels(V)	-	-
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles	39	
Total des charges exceptionnelles(VI)	39	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 39	-
Résultat avant Impôt		
Impôts sur les sociétés	-	375
Total des produits (I+II+V)	148 078	175 498
Total des charges (II+IV+VI)	149 527	173 372
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 1 449	2 126

Partie 2

Annexe aux comptes annuels

A. Généralités

Le bilan de la SAS SOLECOINSERT de l'exercice clos le 31 décembre 2023, fait apparaître un total de **121 608 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme en liste fait ressortir un résultat déficitaire de **1 449 €**.

L'exercice comptable s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Les notes et tableaux suivants font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'activité de SOLECOINSERT a été directement et sévèrement impactée par la crise actuelle qui affecte l'ensemble du secteur de la collecte et du recyclage de vêtements en France.

En effet, une forte hausse des dons de vêtements a été observée à l'échelle nationale, entraînant une saturation de l'offre et une difficulté croissante à revendre les textiles collectés au prix de la tonne pratiqué les années précédentes.

Par ailleurs, à la suite de réclamations de plusieurs clients, une demande de clarification a été adressée à l'administration fiscale afin de déterminer si notre activité devait être assujettie à la TVA. En réponse, le 6 août 2023, le service des impôts a confirmé que notre activité n'était pas soumise à la collecte de la TVA. Depuis cette date, SOLECOINSERT ne facture plus de TVA à ses clients.

2. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, remettant en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif

Néant.

3. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif

Néant

4. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les principes comptables généralement admis ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les comptes sont également conformes aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base utilisée pour l'évaluation des éléments comptables repose sur le coût historique.

Conformément à la réglementation en vigueur, les méthodes spécifiques d'évaluation appliquées aux différents actifs et passifs sont précisées, le cas échéant, dans les notes annexes ci-après.

B. Notes sur le bilan pour l'exercice clos le 31/12/2024

1. Immobilisations

Les immobilisations correspondent aux biens destinés à être utilisés de manière durable par la SAS SOLECOINSERT dans le cadre de son activité.

Ces immobilisations, inscrites à l'actif du bilan, comprennent principalement un apport en nature constitué de 62 box et de 44 conteneurs, indispensables à l'exploitation de l'activité de friperie.

Au titre de l'exercice, les immobilisations se répartissent comme suit :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2024
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Total 1	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Autres Immobilisations corporelles	53 960	-	-	53 960
Total 2	53 960	-	-	53 960
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Total 3	-	-	-	-
Total 1+2+3	53 960	-	-	53 960

2. Amortissements

Les amortissements se décomposent comme suit :

Amortissements	Montant des amortissements au 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Montant des amortissements au 31/12/2024
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Total 1	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	45 727	5 235	-	50 961
Total 2	45 727	5 235	-	50 961
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Total 3	-	-	-	-
Total 1+2+3	45 727	5 235	-	50 961

Au 31 décembre 2024, l'amortissement cumulé des box de friperie et des conteneurs s'élève à 50 961 €.

Conformément aux règles comptables en vigueur, la SAS SOLECOINSERT applique des durées d'amortissement adaptées à la nature et à l'usage des immobilisations.

Les durées d'amortissement retenues pour ses principales catégories d'actifs sont les suivantes :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Terrains	non amortissable
Constructions	50 à 100 ans
Travaux, installations, agencements	10 à 20 ans
Matériel et outillages	5 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Automobiles	4 à 5 ans

3. Etat des échéances des créances et dettes

L'état des créances et dettes se décompose comme suit au 31/12/2024 :

Créances	Montant Net	Echéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
Clients et comptes rattachés	17 745	17 745		
Autres créances	1 949	1 949		
Débiteurs divers	-	-		
Total	19 694	19 694		

Dettes	Montant Net	Echéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
Emprunts et dettes financières	-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 223	39 223		
Dettes fiscales et sociales	19 026	19 026		
Autres dettes	-	-		
Total	58 249	58 249		

Créances (17 900 €) :

Le total des créances au 31 décembre 2024 s'élève à 17 900 €, réparties comme suit :

- Le poste clients s'élève à 17 698 euros et correspond principalement à des créances sur deux clients :
 - BRAZMIK TRADING : Montant total de 8 745 €, relatif à deux factures émises le 31/12/2024. L'une d'entre elles a été réglée le 07/01/2025
 - SDV : Montant total de 7 040 €, relatif à deux factures du 1er octobre 2024. L'une a été réglée le 06/02/2025, l'autre le 10/02/2025.

- Le poste « **autres créances** » s'élève à 1 949 euros. Il correspond
 - 155 € au titre d'une avance de frais, utilisée au cours de l'exercice 2025.
 - 1 793,81 € de créances fiscales, correspondant principalement à des crédits de TVA et au prélèvement à la source.

Dettes (56 455 €) :

Le total des dettes figurant au passif du bilan au 31 décembre 2024 s'élève à 56 455 €, décomposé comme suit :

- Le poste dettes fournisseurs s'élève à 39 132 euros il est composé des dettes suivantes :
 - 30 464 € pour des refacturations du SIF, incluant :
 - Location de véhicules
 - Entretien
 - Frais de carburant et de péage
 - 9 000 € : Facture de BM ISOL DECO relative à la rénovation (peinture) des conteneurs, datée de 2023.
 - 718 € : Facture du logiciel de facturation Sage.
- Le poste dettes fiscales et sociales s'élève à 19 026 euros et correspond essentiellement à :
 - 990 € : Dette envers le personnel.
 - 9 632 € : Dette envers les organismes sociaux.
 - 8 405 € : Provisions pour charges salariales de fin d'année.

4. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2024, les disponibilités s'élèvent à 100 178 €, ventilées comme suit :

- Caisse : 161 €
- Compte bancaire Société Générale : 100 017 €

5. Stocks de marchandises

Aucune marchandise en stock n'a été constatée au 31 décembre 2024.

6. Tableau de variation des fonds propres de la SAS SOLECOINSERT

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
Capital	57 000			57 000
Réserve statutaire obligatoire dit « fonds de développement »	1 105	425		1 530
Réserve légale	276	106		382
Report à nouveau	6 093	1 595		7 688
Résultat comptable de l'exercice	2 126	- 1 449	2 126	- 1 449
TOTAL	66 601	677	2 126	65 152

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres de la SAS SOLECOINSERT s'élèvent à 65 152 €. Ce niveau de fonds propres est conforme aux exigences légales, qui imposent aux sociétés commerciales de disposer de capitaux propres au moins équivalents à la moitié du capital social.

❖ Report à nouveau

À la suite de l'affectation du résultat de l'exercice 2023, décidée lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 7 juin 2024, le report à nouveau s'élève à 7 688 €. Ce solde est créditeur.

❖ Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2024 se solde par un déficit de 1 449 €.

C. Notes sur le compte de résultat

Nous vous proposons ci-après, une analyse des postes principaux du compte de résultat 2024.

1. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation proviennent des ventes en lots de vêtements, issus de la collecte dans les conteneurs déployés à travers plusieurs points d'Île-de-France.

Les ventes sont réalisées en France à destination de la France, SOLECOINSERT ne réalise pas d'exportations.

Pour l'exercice 2024, les ventes se sont élevées à 148 077 euros contre à 175 498 euros en 2023, soit une diminution de produits de près de 16%.

Cette diminution traduit une dégradation du marché de la friperie liée à la saturation de l'offre en vêtements usagés.

2. Charges d'exploitation

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 42 608 € pour l'année 2024, contre 62 065 € en 2023, ce qui représente une baisse de 31 %, cohérente avec la diminution du chiffre d'affaires.

Ces charges comprennent :

- Les fournitures de petit matériel pour un montant de 4 329 € en 2024, contre 11 834 € en 2023, soit une baisse significative de 63 %.
- Le carburant pour un montant de 13 156 €, en légère hausse par rapport aux 12 051 € enregistrés en 2023, soit une augmentation de 9 %.
- Un crédit-bail pour un véhicule, souscrit en 2024, représentant une charge de 10 207 €. Cette dépense n'existait pas en 2023.
- La mise à disposition de locaux par la SCI SIFMASSY, pour un montant stable de 4 800 € sur les deux exercices. Ces locaux sont utilisés comme espace de stockage pour l'activité de friperie.
- La mise à disposition d'un véhicule par l'association SIF, pour un montant de 4 800 € en 2024, contre 9 600 € en 2023. Cette réduction de 50 % s'explique par la substitution d'un des deux véhicules mis à disposition par un véhicule en crédit-bail.
- Les frais d'entretien et de réparation des véhicules et des conteneurs, qui chutent fortement à 1 119 € en 2024, contre 14 896 € en 2023, soit une diminution de 92 %.
- Les assurances, y compris celle du véhicule acquis en crédit-bail, pour un montant de 1 468 €, en nette hausse par rapport aux 458 € de l'exercice précédent.
- Les frais d'actes, qui s'élèvent à 92 € en 2024.
- Les frais divers (voyages, télécommunications, réceptions, etc.) pour 1 312 € en 2024, contre 1 672 € en 2023, soit une baisse de 21 %.
- Enfin, les frais bancaires atteignent 1 325 €, en légère hausse par rapport aux 1 227 € constatés en 2023, soit une progression de 8 %.

Les charges de personnel s'élèvent à 100 850 € en 2024, contre 99 477 € en 2023. La variation est marginale, traduisant une stabilité de l'effectif et de la masse salariale

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 5 235 € pour 2024, correspondant à l'amortissement des 44 conteneurs. Les 62 box ont été totalement amortis au 9 janvier 2024.

Le poste « Impôt, taxes et versements s'élève à 793 € en 2024 contre 655 € en 2023, soit une hausse de 21 %, liée à la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

3. Résultat financier

Aucun produit ni charge de nature financière n'a été constaté au cours de l'exercice 2024.

4. Résultat exceptionnel

Le poste exceptionnel enregistre une amende de 39 €, liée à une infraction routière concernant un véhicule de la société.

5. Impôt sur les sociétés

Après prise en compte des produits et charges d'exploitation, et en l'absence de résultat financier, le résultat courant avant impôt est déficitaire de 1 449 €.

En conséquence, aucun impôt sur les sociétés n'est dû au 31 décembre 2024, et le résultat net se traduit par une perte de 1 449 €, contre un bénéfice de 2 126 € en 2023.